

N° de dossier : PA 035 288 26 00005  
Déposé le : 19/05/2026  
À Saint-Malo.

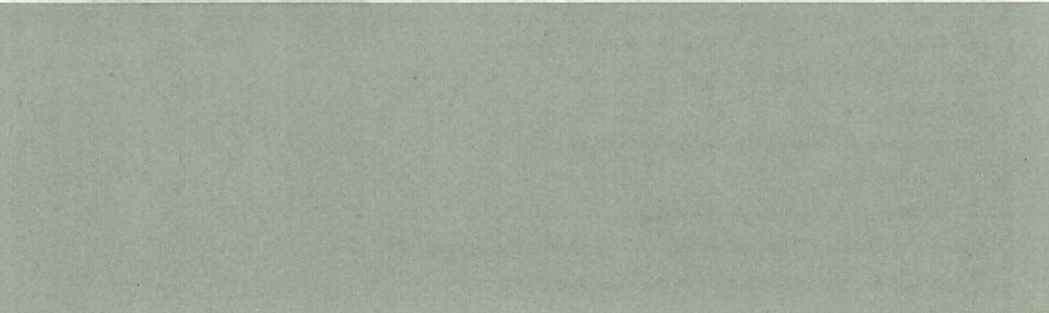
Co document est généré à la suite d'une saisie dématérialisée. Il est signé numériquement.  
Basé sur la corfa n° 16297

## Demande de permis d'aménager

### Identité du ou des demandeurs

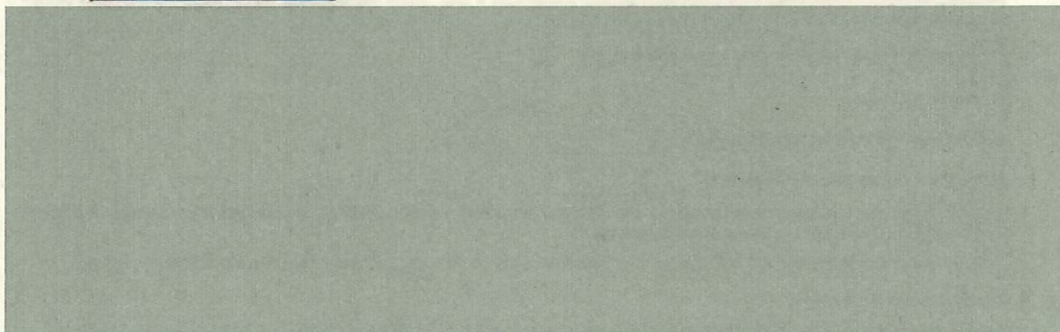
#### Personne 1

Identité : Madame Pontolzeau Arilla Méléodie



#### Personne 2

Identité : Monsieur Pontolzeau Thibault



### Le terrain

Adresse du (ou des) terrain(s)

Adresse : 49 Chemin de la Basse Flourie 35400 Saint-Malo  
Complément d'adresse : (Code INSEE 35288)  
Superficie totale du terrain (m²) : 5034

Situation du terrain

☐ Ma demande porte sur le domaine public

Références cadastrales

| Préfixe | Section | Numéro | Surface (m²) | Observation | Partielle |
|---------|---------|--------|--------------|-------------|-----------|
| 0       | AY      | 116    | 5034         |             | Non       |

Situation juridique du terrain

Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ?

Non

Le terrain est-il situé dans un lotissement ?

Non

Le terrain est-il situé dans une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.) ?

Je ne sais pas

Le terrain fait-il partie d'un remembrement urbain (Association Foncière Urbaine) ?

Je ne sais pas

ARRIVÉ LE

19 MAI 2026

VILLE DE SAINT-MALO-D'AU  
Division Droits des Sols

PA 035 288 26 0005



Envoyé en préfecture le 22/06/2026

Reçu en préfecture le 22/06/2026

Publié le 22/06/2026

ID : 035-213502883-20260622-20260622\_1-AR

Le terrain est-il situé dans un périmètre ayant fait l'objet d'une convention de Projet Urbain Partenarial (P.U.P) ? :

Je ne sais pas

Si votre terrain est concerné par l'un des cas ci-dessus, veuillez préciser, si vous les connaissez, les dates de décision ou d'autorisation :

### A remplir pour une demande concernant un projet d'aménagement

Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés

Quel que soit le secteur de la commune

- ☐ Lotissement
- ☐ Remembrement réalisé par une association foncière urbaine libre
- ☐ Terrain de camping
- ☐ Parc résidentiel de loisirs ou village de vacances
- ☐ Aménagement d'un terrain pour la pratique de sports ou de loisirs motorisés
- ☐ Aménagement d'un parc d'attraction ou d'une aire de jeux et de sports
- ☐ Aménagement d'un golf
- ☐ Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs

Contenance (nombre d'unités) :

- ☐ Travaux d'affouillements ou d'exhaussements du sol

Superficie (en m<sup>2</sup>) :

Profondeur en m (pour les affouillements) :

Hauteur en m (pour les exhaussements) :

- ☐ Aménagement d'un terrain pour au moins 2 résidences démontables, créant une surface de plancher totale supérieure à 40 m<sup>2</sup>, constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs
- ☐ Aménagement d'une aire d'accueil ou d'un terrain familial des gens du voyage recevant plus de deux résidences mobiles

Dans les secteurs protégés

Aménagement situé dans un espace remarquable ou milieu du littoral identifié dans un document d'urbanisme comme devant être protégé

- ☐ Chemin piétonnier ou objet mobilier destiné à l'accueil ou à l'information du public, lorsqu'ils sont nécessaires à la gestion ou à l'ouverture au public de ces espaces ou milieux
- ☐ Aménagement nécessaire à l'exercice des activités agricoles, de pêche et de culture marine ou lacustres, conchylicoles, pastorales et forestières

Aménagement situé dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou dans les abords des monuments historiques

- ☐ Création d'une voie
- ☐ Travaux ayant pour effet de modifier les caractéristiques d'une voie existante
- ☐ Création d'un espace public

Aménagement situé dans un site classé ou une réserve naturelle

- ☐ Création d'un espace public

Courte description de votre projet ou de vos travaux :

Modification de l'ensemble des huisseries en PVC ou bois par de l'aluminium fin. Rénovation de la véranda existante

Superficie du (ou des) terrain(s) à aménager (m<sup>2</sup>) :

Si les travaux sont réalisés par tranches, veuillez en préciser le nombre :

et leur contenu :



**À remplir pour une demande concernant un lotissement**

Nombre maximum de lots projetés :

Surface de plancher maximale envisagée (m²) :

Comment la constructibilité globale sera-t-elle répartie ? :

Le projet fait-il l'objet d'une demande de travaux de finition différés :

Non

Si oui, quelle garantie sera utilisée ? :

Le projet fait-il l'objet d'une demande de vente ou location de lots par anticipation : Non

**À remplir pour l'aménagement d'un camping ou d'un autre terrain aménagé en vue de l'hébergement touristique**

Nombre maximum d'emplacements réservés aux tentes, caravanes ou résidences mobiles de loisirs :

Nombre maximal de personnes accueillies :

Implantation d'habitations légères de loisirs (HLL)

Nombre d'emplacements réservés aux HLL :

Surface de plancher prévue, réservée aux HLL :

Lorsque le terrain est destiné à une exploitation saisonnière, veuillez préciser la (ou les) période(s) d'exploitation :

Agrandissement ou réaménagement d'une structure existante : Non

**À remplir pour une demande comprenant un projet de construction**

Architecte

☒ Je déclare sur l'honneur que mon projet entre dans l'une des situations pour lesquelles le recours à l'architecte n'est pas obligatoire

Identifié :

Téléphone :

Adresse :

Télécopie :

Complément d'adresse :

Adresse email :

N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes :

Conseil régional de l'ordre de :

Nature du projet envisagé

☐ Nouvelle construction

☒ Travaux sur construction existante

☐ Le terrain doit être divisé en propriété ou en jouissance avant l'achèvement de la (ou des) construction(s)

Courte description de votre projet ou de vos travaux :

Modification de l'ensemble des huisseries en PVC ou bois par de l'aluminium fin. Rénovation de la véranda existante

**Informations complémentaires**

Nombre total de logements créés :

dont individuels :

dont collectifs :

Répartition du nombre total de logements créés par type de financement

Logement Locatif Social :

Accession Sociale (hors PTZ) :

Prêt à taux zéro (PTZ) :

Autres financements :

ARRIVE LE

19 MAI 2026

VILLE DE SAINT-MALO-DAU  
Division Droits des Sols



Envoyé en préfecture le 22/06/2026

Reçu en préfecture le 22/06/2026

Publié le 22/06/2026

ID : 035-213502883-20260622-20260622\_1-AR

### Mode d'utilisation principale des logements

Mode d'utilisation principale :

Occupation personnelle (particulier) ou en compte propre (personne morale)

Si il s'agit d'une occupation personnelle, veuillez préciser :

Résidence principale

Si le projet porte sur une annexe à l'habitation, précisez :

☐ Piscine ☐ Garage ☒ Véranda ☐ Abri de jardin ☐ Autres annexes à l'habitation

Précisez :

### Répartition du nombre de logements créés par type de résidence

Résidence pour personnes âgées :

Résidence pour étudiants :

Résidence de tourisme :

Résidence hôtelière à vocation sociale :

Résidence sociale :

Résidence pour personnes handicapées :

Autres :

Nombre de chambres créées en foyer ou dans un hébergement d'un autre type :

### Répartition du nombre de logements créés selon le nombre de pièces

1 pièce :

2 pièces :

3 pièces :

4 pièces :

5 pièces :

6 pièces et plus :

Nombre de niveaux du bâtiment le plus élevé

Niveau max au dessus du sol :

Niveau max en dessous du sol :

Les travaux comprennent notamment

☐ Extension ☐ Surélévation ☐ Création de niveaux supplémentaires

Information sur la destination des constructions futures en cas de réalisation au bénéfice d'un service public ou d'intérêt collectif

☐ Transport ☐ Enseignement et recherche ☐ Action sociale ☐ Ouvrage spécial ☐ Santé ☐ Culture et loisir

Construction périodiquement démontée et ré-installée

Période(s) de l'année durant laquelle (lesquelles) la construction doit être démontée :

### Emprise au sol

Emprise au sol avant travaux (en m²) : 326

Emprise au sol créée (en m²) :

0

Emprise au sol supprimée (en m²) :

0

Informations en cas de construction exposée au recul du trait de côte soumise à l'obligation de consignation prévue à l'article L. 121-22-5 du code de l'urbanisme

### Mode constructif

☐ Modulaire ☐ Métal ☐ Bois ☐ Maçonnerie ☐ Béton armé

### Type de fondations

☐ Fondations classiques ☐ Fondations profondes ☐ Niveaux enterrés (sous-sol)

Si votre projet est un ouvrage de production d'électricité à partir de l'énergie solaire installé sur le sol ou d'ombrières photovoltaïques



Envoyé en préfecture le 22/06/2026

Reçu en préfecture le 22/06/2026

Publié le 22/06/2026

ID : 035-213502883-20260622-20260622\_1-AR

Votre projet porte sur une installation agrivoltaïque :

Si votre projet nécessite une puissance électrique supérieure à 12 kVA monophasé (ou 36 kVA triphasé), indiquez la puissance électrique nécessaire à votre projet :

Si votre projet est un ouvrage de production d'électricité à partir de l'énergie solaire installé sur le sol, indiquez sa puissance crête :

Indiquez la destination de l'énergie produite :

Stationnement

Nombre de places avant réalisation du projet :

Nombre de places après réalisation du projet :

Places de stationnement affectées au projet, aménagées ou réservées en dehors du terrain sur lequel est situé le projet.

Adresse 1 des aires de stationnement :

Numéro :

Vole :

Lieu-dit :

Code postal :

Commune :

Adresse 2 des aires de stationnement :

Numéro :

Vole :

Lieu-dit :

Code postal :

Commune :

Nombre de places :

Surface totale affectée au stationnement (m²) :

Surface bâtie (m²) :

Pour les commerces et cinémas

Emprise au sol des surfaces, bâties ou non, affectées au stationnement (m²) :

Non

ARRIVE LE

19 MAI 2026

VILLE DE SAINT-MALO-DAU  
Division Drolls des Sols

#### Destination des constructions et tableau des surfaces

| Destinations                        | Sub-destinations                | Surface existante avant travaux | Surface créée (en m²) | Surface créée par changement de destination (en m²) | Surface supprimée (en m²) | Surface supprimée par changement de destination (en m²) | Surface totale (en m²) |
|-------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|-----------------------|-----------------------------------------------------|---------------------------|---------------------------------------------------------|------------------------|
| Exploitation agricole et forestière | Exploitation agricole           |                                 |                       |                                                     |                           |                                                         |                        |
| Exploitation agricole et forestière | Exploitation forestière         |                                 |                       |                                                     |                           |                                                         |                        |
| Habitation                          | Logement                        | 307,65                          | 0                     | 0                                                   | 0                         | 0                                                       | 307,65                 |
| Habitation                          | Hébergement                     |                                 |                       |                                                     |                           |                                                         |                        |
| Commerce et activités de service    | Artisanat et commerce de détail |                                 |                       |                                                     |                           |                                                         |                        |
| Commerce et activités de service    | Restauration                    |                                 |                       |                                                     |                           |                                                         |                        |
| Commerce et activités de service    | Commerce de gros                |                                 |                       |                                                     |                           |                                                         |                        |
| Commerce et activités de service    | Activités de services ou        |                                 |                       |                                                     |                           |                                                         |                        |

PA 035 288 2 6 0 0 0 5



Envoyé en préfecture le 22/06/2026

Reçu en préfecture le 22/06/2026

Publié le 22/06/2026

ID : 035-213502883-20260622-20260622\_1-AR

| Destinations                                          | Sous-destinations                                                                  | Surface existante avant travaux | Surface créée (en m²) | Surface créée par changement de destination (en m²) | Surface supprimée (en m²) | Surface supprimée par changement de destination (en m²) | Surface totale (en m²) |
|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|-----------------------|-----------------------------------------------------|---------------------------|---------------------------------------------------------|------------------------|
| service                                               | s'effectue l'accueil d'une clientèle                                               |                                 |                       |                                                     |                           |                                                         |                        |
| Commerce et activités de service                      | Cinéma                                                                             |                                 |                       |                                                     |                           |                                                         |                        |
| Commerce et activités de service                      | Hôtels                                                                             |                                 |                       |                                                     |                           |                                                         |                        |
| Commerce et activités de service                      | Autres hébergement touristiques                                                    |                                 |                       |                                                     |                           |                                                         |                        |
| Équipement d'intérêt collectif et services publics    | Locaux et bureaux accueillant du public des administrations publiques et assimilés |                                 |                       |                                                     |                           |                                                         |                        |
| Équipement d'intérêt collectif et services publics    | Locaux techniques et industriels des administrations publiques et assimilés        |                                 |                       |                                                     |                           |                                                         |                        |
| Équipement d'intérêt collectif et services publics    | Établissements d'enseignement, de santé et d'action sociale                        |                                 |                       |                                                     |                           |                                                         |                        |
| Équipement d'intérêt collectif et services publics    | Salles d'art et de spectacles                                                      |                                 |                       |                                                     |                           |                                                         |                        |
| Équipement d'intérêt collectif et services publics    | Équipements sportifs                                                               |                                 |                       |                                                     |                           |                                                         |                        |
| Équipement d'intérêt collectif et services publics    | Autres équipements recevant du public                                              |                                 |                       |                                                     |                           |                                                         |                        |
| Équipement d'intérêt collectif et services publics    | Lieux de culte                                                                     |                                 |                       |                                                     |                           |                                                         |                        |
| Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire | Industrie                                                                          |                                 |                       |                                                     |                           |                                                         |                        |
| Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire | Entrepôt                                                                           |                                 |                       |                                                     |                           |                                                         |                        |
| Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire | Bureau                                                                             |                                 |                       |                                                     |                           |                                                         |                        |
| Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire | Centre de congrès et d'exposition                                                  |                                 |                       |                                                     |                           |                                                         |                        |



Envoyé en préfecture le 22/06/2026

Reçu en préfecture le 22/06/2026

Publié le 22/06/2026

ID : 035-213502883-20260622-20260622\_1-AR

| Destinations                                          | Sous-destinations                  | Surface existante avant travaux | Surface créée (en m²) | Surface créée par changement de destination (en m²) | Surface supprimée (en m²) | Surface supprimée par changement de destination (en m²) | Surface totale (en m²) |
|-------------------------------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|-----------------------|-----------------------------------------------------|---------------------------|---------------------------------------------------------|------------------------|
| Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire | Cuisine dédiée à la vente en ligne |                                 |                       |                                                     |                           |                                                         |                        |
| Surfaces totales (en m²)                              |                                    | 307,65                          | 0                     | 0                                                   | 0                         | 0                                                       | 307,65                 |

#### A remplir lorsque le projet nécessite des démolitions

Votre projet nécessite-t-il des démolitions ? : Non

Type de démolition :

Veuillez décrire les travaux qui seront effectués :

Nombre de logements démolis :

Date approximative à laquelle le(s) bâtiment(s) dont la démolition est envisagée a(ont) été construit(s) :

#### Participation pour voirie et réseaux

Le propriétaire ou le bénéficiaire de la promesse de vente est-il différent du demandeur ? : Non

#### Informations pour l'application d'une législation connexe

Nature des travaux envisagés

Porte sur une installation, un ouvrage, des travaux ou une activité soumis à déclaration en application du code de l'environnement (IOTA) soumis à déclaration Loi sur l'eau en application des articles L. 214-1 et suivants du code de l'environnement : Non

Porte sur des travaux soumis à autorisation environnementale en application du L.181-1 du code de l'environnement : Non

Fait l'objet d'une dérogation au titre du L.411-2 4° du code de l'environnement (dérogation espèces protégées) : Non

Porte sur une installation classée soumise à enregistrement en application de l'article L. 612-7 du code de l'environnement : Non

Relève de l'article L.632-2-1 du code du patrimoine (avis simple de l'architecte des Bâtiments de France pour les antennes-relais et les opérations liées au traitement de l'habitat indigne) : Non

A déjà fait l'objet d'une demande d'autorisation ou d'une déclaration au titre d'une autre législation que celle du code de l'urbanisme : Non

Précisez laquelle :

Est soumis à une obligation de raccordement à un réseau de chaleur et de froid prévue à l'article L.712-3 du code de l'énergie : Non

Si votre projet relève du II de l'article L. 171-4 du code de la construction et de l'habitation : Non

Se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable : Oui

Se situe dans les abords d'un monument historique : Oui

Porte sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques : Non

Si votre projet se situe dans un site classé ou en instance de classement au titre du code de l'environnement : Oui

#### Pour un permis d'aménager un lotissement

☐ Je certifie avoir fait appel aux compétences nécessaires en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage pour l'établissement du projet architectural, paysager et environnemental

ARRIVE LE

19 MAI 2026

PA 035 288 2 6 0 0 0 5

VILLE DE SAINT-MALO-DAU  
Division Droits des Sols



Envoyé en préfecture le 22/06/2026

Reçu en préfecture le 22/06/2026

Publié le 22/06/2026

ID : 035-213502883-20260622-20260622\_1-AR

☐ Si la surface du terrain à aménager est supérieure à 2500 m<sup>2</sup>, je certifie qu'un architecte ou qu'un paysagiste-concepteur a participé à l'établissement du projet architectural, paysager et environnemental

Le professionnel sollicité est un : \_\_\_\_\_

Identité :

Téléphone :

Adresse :

Télécopie :

Complément d'adresse :

Adresse email :

N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes :

Conseil régional de l'ordre de :

#### Pièces obligatoires pour tous les dossiers

| Code | Description                                                                                                         | Fichiers                                                                                                                                                                      |
|------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| PA01 | Un plan de situation du terrain (Art. R. 441-2 a) du code de l'urbanisme]                                           | DPC01 Plan de situation du terrain.png                                                                                                                                        |
| PA02 | Une notice décrivant le terrain et le projet d'aménagement prévu (Art. R. 441-3 du code de l'urbanisme]             | DPC11 Notice faisant apparaître les mètre.pdf                                                                                                                                 |
| PA03 | Un plan de l'état actuel du terrain à aménager et de ses abords (Art. R. 441-4 1 du code de l'urbanisme]            | DPC02 Plan de masse cote.pdf<br>DPC06 Document graphique permettant d'app.pdf<br>DPC07 Photographie situant le terrain da.pdf<br>DPC08 Photographie situant le terrain da.pdf |
| PA04 | Un plan de composition d'ensemble du projet coté dans les trois dimensions (Art. R. 441-4 2 du code de l'urbanisme] | DPC04 Plan des façades et toitures.pdf                                                                                                                                        |

#### Engagement du déclarant

☒ J'atteste avoir qualifié pour demander la présente autorisation

☒ Je certifie que les informations fournies sont exactes et signe électroniquement les documents

Je suis informé(e) qu'une déclaration devra impérativement être effectuée auprès des services fiscaux dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux (au sens de l'article 1406 du code général des impôts) pour les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées à compter du 1er septembre 2022 en vue du calcul des impôts fonciers et des taxes d'urbanisme, à partir de mon

☒ parcours déclaratif sur le service en ligne « Gérer mes biens immobiliers » accessible depuis l'espace sécurisé du site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). La déclaration doit être validée pour être prise en compte. L'absence de déclaration dans les délais prescrits, les inexactitudes ou omissions constatées dans la déclaration sont sanctionnées par l'application de l'amende fiscale prévue à l'article 1729 C du code général des impôts. Le demandeur, et le cas échéant l'architecte, ont connaissance des règles générales de construction prévues par le code de la construction et de l'habitation.

☒ J'accepte les Conditions Générales d'Utilisation.